

LIVRET

D'ACCUEIL

du

BENEVOLE



Fondation Richard

104 rue Laënnec

69371 LYON Cedex 08

T 04 78 77 89 89

E-mail : [fondation@fondation-richard.com](mailto:fondation@fondation-richard.com)

Site : [www.fondation-richard.com](http://www.fondation-richard.com)

|   |                                     |                                       |
|---|-------------------------------------|---------------------------------------|
|  <b>Fondation<br/>Gabriel-François<br/>Richard</b> | <b>LIVRET D'ACCUEIL DU BENEVOLE</b> | Réf. FD 2024                          |
|   |                                     | Date de réalisation :<br>FEVRIER 2024 |
|   |                                     | Page 2/20                             |

|   |      |
|---|------|
| ♦ <b>Le mot de bienvenue du Président</b> ..... | p. 3 |
|---|------|

## Pour en savoir plus sur les structures

### ♦ **Le secteur hébergement**

|                                     |      |
|-------------------------------------|------|
| Le Centre d'Education Motrice ..... | p. 4 |
| Le Foyer d'Accueil Médicalisé.....  | p. 5 |
| Le Foyer de Vie .....               | p. 5 |

### ♦ **Le secteur services**

|   |      |
|---|------|
| Le Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile..... | p. 6 |
| L'Accueil de Jour.....                                      | p. 7 |
| Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale.....           | p. 7 |
| L'Etablissement et Services d'Aide par le Travail .....     | p. 8 |

### ♦ **Le secteur cité**

|                           |       |
|---------------------------|-------|
| Villa Saint-Raphaël ..... | p. 9  |
| Maison des Mollières..... | p. 10 |
| Maison d'en haut .....    | p. 10 |

## Présentation générale de la Fondation Richard

|  |       |
|--|-------|
| ♦ Historique et évolution chronologique .....      | p. 11 |
| ♦ Culture, valeurs, ambitions et engagements ..... | p. 12 |
| ♦ Organigramme général.....                        | p. 13 |

## Vous avez envie de soutenir notre Fondation

|                              |          |
|------------------------------|----------|
| ♦ Vos actions .....          | p. 14    |
| ♦ Charte du bénévolat.....   | p. 15-16 |
| ♦ Acronymes du secteur ..... | p. 17-20 |

|   |                                     |                                       |
|---|-------------------------------------|---------------------------------------|
|  <b>Fondation<br/>Gabriel-François<br/>Richard</b> | <b>LIVRET D'ACCUEIL DU BENEVOLE</b> | Réf. FD 2024                          |
|   |                                     | Date de réalisation :<br>FEVRIER 2024 |
|   |                                     | <b>Page 3/20</b>                      |

## Le mot de bienvenue du Président



Depuis sa création, en 1854, la Fondation Gabriel-François Richard accueille principalement des personnes en situation de handicap moteur.

Au fil des années, la Fondation s'est adaptée pour faire évoluer ses structures afin de :

- Répondre aux besoins des personnes en situation de handicap
- S'adapter aux évolutions de notre société au regard du 'handicap' et de son accompagnement.

Une des avancées sociétales récente est 'l'inclusion' : chaque personne en situation de handicap devrait pouvoir vivre au sein de notre société et le moins possible dans des organisations spécialisées.

Cette orientation n'est pas possible pour tous, la complexité de certains handicaps, la combinaison de plusieurs pathologies nécessitent des soins ou un accompagnement constant...La vie en milieu ordinaire n'est donc pas envisageable.

Par votre présence, vos animations, vos échanges chaleureux, vous allez faire entrer la vie de la cité mais aussi la joie auprès de nos jeunes et adultes résidants à la Fondation.

Tel est notre projet et, nous l'espérons, le vôtre.

Pierre Mouterde

En attendant de vous rencontrer, je vous souhaite de beaux moments de partage.

|   |                                     |                                       |
|---|-------------------------------------|---------------------------------------|
|  <b>Fondation<br/>Gabriel-François<br/>Richard</b> | <b>LIVRET D'ACCUEIL DU BENEVOLE</b> | Réf. FD 2024                          |
|   |                                     | Date de réalisation :<br>FEVRIER 2024 |
|   |                                     | <b>Page 4/20</b>                      |

Pour en savoir plus sur les structures...

## SECTEUR HEBERGEMENT

### ❖ LE CENTRE D'EDUCATION MOTRICE

Le CEM accueille une centaine de jeunes porteurs d'un handicap moteur âgés de 10 à 20 ans, essentiellement de la région Rhône-Alpes, en internat, externat ou internat séquentiel.

Il permet aux jeunes, en plus des soins et des rééducations, d'accéder à une éducation adaptée et à des apprentissages scolaires et préprofessionnels.

Cet accompagnement vers un projet d'insertion sociale à l'âge adulte est naturellement assuré en relation étroite avec les parents.



|   |                                     |                                       |
|---|-------------------------------------|---------------------------------------|
|  <b>Fondation<br/>Gabriel-François<br/>Richard</b> | <b>LIVRET D'ACCUEIL DU BENEVOLE</b> | Réf. FD 2024                          |
|   |                                     | Date de réalisation :<br>FEVRIER 2024 |
|   |                                     | Page 5/20                             |

### ❖ LE FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE

Le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) accueille en internat 27 personnes adultes en situation de handicap moteur et à maladies évolutives et dispose également d'une place en accueil temporaire. Cet établissement dispense des soins médicaux et paramédicaux.

Toute admission est subordonnée à une décision d'orientation prononcée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).



### ❖ LE FOYER DE VIE

Le Foyer de Vie (FV) accueille des personnes majeures, jeunes adultes soit retraitées. Il dispose de 14 places.

Toute admission est subordonnée à une décision d'orientation prononcée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).



|   |                                     |                                       |
|---|-------------------------------------|---------------------------------------|
|  <b>Fondation<br/>Gabriel-François<br/>Richard</b> | <b>LIVRET D'ACCUEIL DU BENEVOLE</b> | Réf. FD 2024                          |
|   |                                     | Date de réalisation :<br>FEVRIER 2024 |
|   |                                     | <b>Page 6/20</b>                      |

## SECTEUR SERVICES

### ❖ LE SERVICE D'EDUCATION SPECIALE ET DE SOINS A DOMICILE

Le SESSAD accompagne une cinquantaine d'enfants et adolescents porteurs d'un handicap moteur, âgés de 6 à 20 ans de Lyon ou de la proche agglomération. Ces jeunes sont scolarisés dans des classes maternelles, élémentaires ou dans le secondaire au collège ou au lycée.

L'objectif d'accompagnement du SESSAD est de soutenir la scolarisation de ces jeunes, de faciliter leur intégration dans leur environnement, qu'il soit familial, sportif ou de proximité.

Pour cela, l'équipe pluridisciplinaire du SESSAD, en étroite collaboration avec les familles et lors des différentes étapes de l'accompagnement, propose une prise en charge spécialisée, qui consiste en séances de rééducation sur le lieu de scolarisation et en temps individuels ou collectifs au sein du SESSAD.



|   |                                     |                                       |
|---|-------------------------------------|---------------------------------------|
|  <b>Fondation<br/>Gabriel-François<br/>Richard</b> | <b>LIVRET D'ACCUEIL DU BENEVOLE</b> | Réf. FD 2024                          |
|   |                                     | Date de réalisation :<br>FEVRIER 2024 |
|   |                                     | Page 7/20                             |

### ❖ L'ACCUEIL DE JOUR

Ayant un agrément de 19 places d'accueil à temps plein, l'Accueil de jour permet à des adultes en situation de handicap moteur, vivant dans leurs familles ou à domicile, de participer à des activités sociales, culturelles et sportives adaptées, en externat de 2 à 5 jours par semaine.



### ❖ LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE

Il intervient auprès de trente-huit adultes, atteints d'un handicap physique, vivant à domicile situé dans Lyon et sa banlieue, orientés par la MDPH. Ils disposent de capacités suffisantes pour leur permettre de réaliser leur projet de vie en appartement indépendant. Le SAVS est un appui apportant un soutien personnalisé à la personne accompagnée pour l'aider à acquérir de l'autonomie.



|  |                              |                                       |
|--|------------------------------|---------------------------------------|
|  Fondation<br>Gabriel-François<br>Richard | LIVRET D'ACCUEIL DU BENEVOLE | Réf. FD 2024                          |
|  |                              | Date de réalisation :<br>FEVRIER 2024 |
|  |                              | Page 8/20                             |

## ❖ ETABLISSEMENT ET SERVICES D'AIDE PAR LE TRAVAIL

C'est un établissement médico-social dédié à l'activité professionnelle et à l'insertion économique et sociale des personnes handicapées adultes qui ont une orientation par la MDPH. L'ESAT accueille une centaine de travailleurs.





|   |                                     |                                       |
|---|-------------------------------------|---------------------------------------|
|  <b>Fondation<br/>Gabriel-François<br/>Richard</b> | <b>LIVRET D'ACCUEIL DU BENEVOLE</b> | Réf. FD 2024                          |
|   |                                     | Date de réalisation :<br>FEVRIER 2024 |
|   |                                     | <b>Page 9/20</b>                      |

**SECTEUR CECITE**

❖ **LA VILLA SAINT-RAPHAEL**

Située sur les hauteurs de Lyon 9<sup>ème</sup>, La Villa Saint-Raphaël accueille dans son FAM 30 résidents majeurs déficients visuels avec troubles associés et 50 résidents majeurs, déficients visuels et/ou âgés vieillissants dans son FV.

Toute admission est subordonnée à une décision d'orientation prononcée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).



|   |                                     |                                       |
|---|-------------------------------------|---------------------------------------|
|  <b>Fondation<br/>Gabriel-François<br/>Richard</b> | <b>LIVRET D'ACCUEIL DU BENEVOLE</b> | Réf. FD 2024                          |
|   |                                     | Date de réalisation :<br>FEVRIER 2024 |
|   |                                     | <b>Page 10/20</b>                     |

### ❖ LA MAISON DES MOLLIERES

Située à l'Abresle, La Maison des Mollières accueille dans son FAM et sa MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) 44 résidents majeurs atteints de handicaps rares et/ou polyhandicap.

Toute admission est subordonnée à une décision d'orientation prononcée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).



### ❖ LA MAISON D'EN HAUT

Située à Haute Rivoire, La Maison d'en haut accueille dans son FV 20 résidents majeurs atteints de handicaps rares et/ou polyhandicap.

Toute admission est subordonnée à une décision d'orientation prononcée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).



|   |                                     |                                       |
|---|-------------------------------------|---------------------------------------|
|  <b>Fondation<br/>Gabriel-François<br/>Richard</b> | <b>LIVRET D'ACCUEIL DU BENEVOLE</b> | Réf. FD 2024                          |
|   |                                     | Date de réalisation :<br>FEVRIER 2024 |
|   |                                     | Page 11/20                            |

## Présentation générale de la Fondation Richard

### Historique

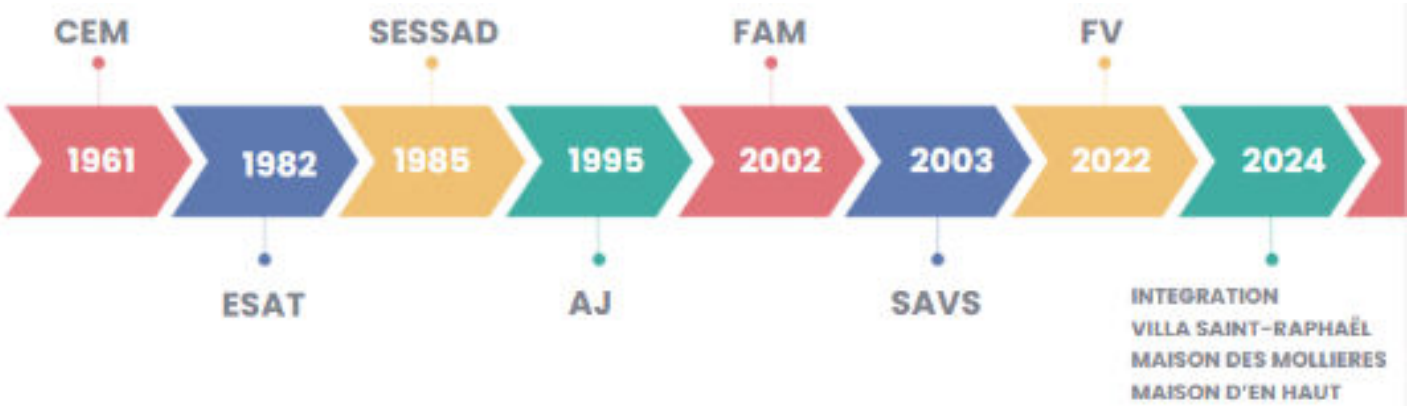
*A l'origine ...La Fondation Richard*

« L'œuvre dite Fondation Richard à Lyon, fondée par décret impérial du 5 juillet 1854 et reconnue d'utilité publique par décret du 23 février 1875, avait pour but de fournir aux jeunes garçons catholiques pauvres, infirmes, incurables, de la paroisse Saint Nizier et, à défaut des autres paroisses de la ville, un lieu de retraite, où ils puissent être reçus et traités.

Au fil des années, la Fondation Richard a pris en charge des enfants, adolescents, ou adultes handicapés moteurs. Elle accueille les pensionnaires des deux sexes originaires de Lyon et de la région Rhône-Alpes ou des départements limitrophes, et ce, sans distinction de race ou de religion.

La Fondation Richard exerce son action dans les divers établissements qu'elle gère et toute autre organisation qui pourrait se révéler nécessaire ». Extraits des statuts

### Et évolution chronologique





## *Notre culture, nos valeurs et ambitions*

### *Servir l'Homme, tout l'Homme*

- ◆ *Respect et primauté de la personne et de sa dignité, la personne accompagnée étant la finalité de notre mission*
- ◆ *Estime de soi et confiance en soi*
- ◆ *Epanouissement, progrès et autonomie de la personne*
- ◆ *Liberté et responsabilité*
- ◆ *Considération, Courage, Engagement,*
- ◆ *Ouverture, Solidarité, Transparence*





|   |                                     |                                       |
|---|-------------------------------------|---------------------------------------|
|  <b>Fondation<br/>Gabriel-François<br/>Richard</b> | <b>LIVRET D'ACCUEIL DU BENEVOLE</b> | Réf. FD 2024                          |
|   |                                     | Date de réalisation :<br>FEVRIER 2024 |
|   |                                     | <b>Page 14/20</b>                     |

**Vous avez envie de soutenir notre Fondation**

## VOS ACTIONS

### ❖ AGIR

- Pour des idées
- Pour des projets

### ❖ CREER

- Des liens avec les résidents que vous allez accompagner
- En proximité directe durant des temps qu'ensemble nous aurons déterminés
- En complémentarité avec les professionnels

### ❖ PARTAGER

- Un regard extérieur
- Des réflexions
- Des observations

### ❖ PROPOSER

- Des activités
- Des temps différents
- Des temps conviviaux

|  |                              |                                       |
|--|------------------------------|---------------------------------------|
|  Fondation<br>Gabriel-François<br>Richard | LIVRET D'ACCUEIL DU BENEVOLE | Réf. FD 2024                          |
|  |                              | Date de réalisation :<br>FEVRIER 2024 |
|  |                              | Page 15/20                            |

## ❖ Charte du bénévolat

### LA FONDATION RICHARD s'engage à

1. Accueillir et considérer le bénévole comme un collaborateur à part entière.
2. Donner au bénévole une information claire sur La Fondation, ses valeurs, ses objectifs et son fonctionnement.
3. Lui confier une activité qui lui convienne, en fonction de ses goûts et des tâches disponibles.
4. Assurer sa formation et son accompagnement par un responsable compétent.
5. L'aider à s'insérer et à s'épanouir au sein de l'équipe. A cet effet, un référent sera désigné.
6. Le couvrir par une assurance adéquate sur son lieu d'activité.
7. Le bénévole peut à tout moment cesser sa collaboration avec la Fondation en prévenant au moins un mois à l'avance.

|   |                                     |                                       |
|---|-------------------------------------|---------------------------------------|
|  <b>Fondation<br/>Gabriel-François<br/>Richard</b> | <b>LIVRET D'ACCUEIL DU BENEVOLE</b> | Réf. FD 2024                          |
|   |                                     | Date de réalisation :<br>FEVRIER 2024 |
|   |                                     | <b>Page 16/20</b>                     |

## ENGAGEMENT DU BENEVOLE ENVERS LA FONDATION RICHARD

L'activité bénévole est librement choisie : il ne peut donc exister de liens de subordination, au sens du droit du travail entre l'association et ses bénévoles, mais ceci n'exclut pas le respect des règles et de consignes.

### Le bénévole s'engage

1. Accepter et adhérer en toute conscience aux principes de la Fondation à ses valeurs, à ses missions et se conformer à ses objectifs.
2. Assurer avec sérieux et régularité l'activité choisie et faire preuve de discrétion.
3. Accepter l'encadrement, le travail d'équipe et la collaboration avec l'ensemble des membres de la Fondation. En particulier, suivre régulièrement les actions de formation proposées.
4. Faire preuve de discrétion et préserver la confidentialité des informations relatives aux résidents et usagers.
5. Respecter la personnalité d'autrui et collaborer dans un esprit de compréhension mutuelle avec les autres bénévoles, stagiaires et salariés.
6. Présenter un extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois à dater de la signature de l'engagement.
7. La Fondation se réserve le droit d'interrompre le bénévolat à tout moment après en avoir informé le bénévole au moins une semaine à l'avance.

Dans le domaine Médico-social, il existe un très grand nombre d'acronymes. Afin d'y voir plus clair, voici la liste des acronymes les plus présents dans notre secteur.

|   |                                     |                                       |
|---|-------------------------------------|---------------------------------------|
|  <b>Fondation<br/>Gabriel-François<br/>Richard</b> | <b>LIVRET D'ACCUEIL DU BENEVOLE</b> | Réf. FD 2024                          |
|   |                                     | Date de réalisation :<br>FEVRIER 2024 |
|   |                                     | <b>Page 17/20</b>                     |

## ACRONYMES DU SECTEUR

### A

AAH : Allocation adultes handicapés

ACTP : Allocation compensatrice pour tierce personne

AEEH : Allocation d'éducation de l'enfant handicapé

AES : Accompagnant éducatif et social

AGEFIPH : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

**AJ : Accueil de jour**

AM : Assurance maladie

AMI : Acte médico-infirmier

AMP : Aide médico-psychologique

ANESM : Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

**ARS : Agence régionale de santé**

AS : Aide-soignant

**AS : Assistante sociale**

AVS : Auxiliaire de vie sociale

### C

CAMSP : Centre d'accueil médico-social précoce

CASF : Code de l'action sociale et des familles

CATTP : Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel

CCAS : Centre communal d'action sociale

CDAPH : Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapé

**CEM : Centre d'Education Motrice**

CG : Conseil général

CLIS : Classe pour l'inclusion scolaire

CMP : Centre médico-psychologique

CMPP : Centre médico-psycho-pédagogique

CNSA : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

CPOM : Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens

CRP : Centre de rééducation professionnelle

CR SA : Conférence régionale de la santé et de l'autonomie

### D

|   |                                     |                                       |
|---|-------------------------------------|---------------------------------------|
|  <b>Fondation<br/>Gabriel-François<br/>Richard</b> | <b>LIVRET D'ACCUEIL DU BENEVOLE</b> | Réf. FD 2024                          |
|   |                                     | Date de réalisation :<br>FEVRIER 2024 |
|   |                                     | <b>Page 18/20</b>                     |

DGCS : Direction générale de la cohésion sociale  
 DGOS : Direction générale de l'offre de soins  
 DIRECCTE : Direction régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

## E

EA : Entreprise adaptée  
 EEAP : Établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés  
 EEDS : Établissement et service pour enfants et adolescents déficients sensoriels  
 EMS : établissement médico-social  
 ERP : Établissement recevant du public  
 ES : Éducateur spécialisé  
 ES : Établissement de santé  
 ESAT : Établissement et service d'aide par le travail  
 ESMS : Établissement et service médico-social  
 ETP : Équivalent temps plein

## F

FAM : Foyer d'accueil médicalisé  
 FEGAPEI : Fédération nationale des associations gestionnaires au service des personnes handicapées  
 FEHAP : Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne, à but non lucratif  
 FH : Foyer d'hébergement  
 FINESS : Fichier national des établissements sanitaires et sociaux  
 FV : Foyer de vie

## G

GCS : Groupement de coopération sanitaire  
 GCSMS : Groupement de coopération sociale et médico-Sociale  
 GRTH : Garantie de ressources pour les personnes Handicapées

## H

HAD : Hospitalisation à domicile  
 HT : Hébergement temporaire

## I



|   |                                     |                                       |
|---|-------------------------------------|---------------------------------------|
|  | <b>LIVRET D'ACCUEIL DU BENEVOLE</b> | Réf. FD 2024                          |
|   |                                     | Date de réalisation :<br>FEVRIER 2024 |
|   |                                     | <b>Page 19/20</b>                     |

IDE : Infirmier diplômé d'État  
 IEM : Institut d'éducation motrice  
 IES : Institut d'éducation sensorielle  
 IGAS : Inspection générale des affaires sociales  
 IME : Institut médico-éducatif  
 IMP : Institut médico-pédagogique  
 IMPRO : Institut médico-professionnel  
 ITEP : Institut thérapeutique éducatif et pédagogique

## L

LFSS : Loi de financement de la Sécurité sociale

## M

MAS : Maison d'accueil spécialisée  
 MDPH : Maison départementale des personnes handicapées  
 ME : Moniteur-éducateur

## O

OMS : Organisation mondiale de la Santé  
 ONDAM : Objectif national des dépenses d'Assurance Maladie

## P

PA SA : Pôle d'activités et de soins adaptés  
 PCH : Prestation de compensation du handicap  
 PRS : Programme régional de santé  
 PSRS : Projet stratégique régional de santé  
 PUV : Petite unité de vie

## R

RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

## S

|   |                                     |                                       |
|---|-------------------------------------|---------------------------------------|
|  <b>Fondation<br/>Gabriel-François<br/>Richard</b> | <b>LIVRET D'ACCUEIL DU BENEVOLE</b> | Réf. FD 2024                          |
|   |                                     | Date de réalisation :<br>FEVRIER 2024 |
|   |                                     | <b>Page 20/20</b>                     |

SAAAIS : Service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à l'intégration scolaire

SAAD : Service d'aide et d'accompagnement à domicile

SAFEP : Service d'accompagnement familial et d'Education Précoce

SAMSAH : Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés

SAP : Service à la personne

**SAVS : Service d'accompagnement à la vie sociale**

SEGPA : Section d'enseignement général et professionnel adapté

**SESSAD : Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile**

SPA SAD : Service polyvalent d'aide et de soins à domicile

SROMS : Schéma régional de l'organisation médico-sociale

SSAD : Services de soins et d'aide à domicile

SSEFIS : Service de soutien à l'éducation familiale et à l'intégration scolaire

SSIAD : Service de soins infirmiers à domicile

SSR : Soins de suite et de réadaptation

## T

TISF : Technicien d'intervention sociale et familiale

## U

UEROS Unité d'évaluation, de réentraînement et d'orientation sociale et professionnelle

ULIS : Unité localisée pour l'inclusion scolaire

UNIOPSS : Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux

UPHV : Unité pour personnes handicapées vieillissantes

Les acronymes les plus utilisés au sein de la Fondation Gabriel-François Richard sont surlignés.

---